

Démographie des entreprises

Les créations d'entreprises progressent

En 2006, 10 543¹ entreprises sont créées en Bretagne soit 9 % de plus que l'année précédente. Le statut d'entrepreneur individuel demeure le plus fréquemment retenu par les créateurs. La construction, le commerce, les services aux entreprises et aux particuliers sont les secteurs les plus porteurs. Le département d'Ille-et-Vilaine s'avère le plus dynamique de la région. En 2006, le nombre de faillites progresse légèrement dans la région mais le taux de défaillance reste parmi les plus faibles de France métropolitaine.

En 2006, 10 543 entreprises sont créées dans l'Industrie, le Commerce et les Services (ICS) en Bretagne, soit une progression annuelle de 8,8 %, après - 0,6 % entre 2004 et 2005. Cette hausse est supérieure à celle observée au niveau national (+ 5,7 %) comme c'est le cas dans quinze autres régions.

L'Ille-et-Vilaine en tête

C'est en Ille-et-Vilaine que les créations d'entreprises progressent le

1- Le mode de comptage des créations d'entreprises vient d'être redéfini, voir encadré Pour comprendre ces résultats.

plus entre 2005 et 2006 : + 11,3 %. La zone d'emploi de Vitré (+ 22,8 %) y contribue de manière significative. Dans le Finistère, la hausse est également supérieure à la moyenne bretonne (+ 9,9 %) grâce au dynamisme des zones d'emploi de Brest (+ 10,8 %) et de Morlaix (+ 18,7 %).

L'augmentation est légèrement inférieure à la moyenne régionale dans le Morbihan. Le nombre des créations stagne dans la zone de Lorient (+ 0,5 %) et baisse dans celle de Pontivy-Loudéac (- 2,2 %).

C'est dans le département des Côtes-d'Armor que la création d'entreprises est la moins dynamique. Les

Avertissement

Le mode de recensement des créations d'entreprises a changé. Les résultats de cette étude ne sont donc pas comparables avec les données des années précédentes.

Quatorze ans de créations d'entreprises en Bretagne



Source : Insee, Sirene, champ ICS

Répartition des créations d'entreprises par département

	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
2006	1 995	18,9	2 692	25,5	3 169	30,1	2 687	25,5	10 543
2005	1 910	19,7	2 449	25,3	2 846	29,4	2 485	25,6	9 690
2004	1 888	19,4	2 398	24,6	2 932	30,1	2 533	25,9	9 751

Source : Insee, Sirene, champ ICS

zones d'emploi de Dinan, Lannion et surtout Saint-Brieuc connaissent des évolutions modérées.

Les nouvelles entreprises sont de petite taille

Comme France entière, plus de 80 % des nouvelles entreprises bretonnes n'ont pas de salarié. En outre, 76 % de celles qui emploient des salariés restent de taille réduite : au plus cinq

personnes (contre 64 % France entière).

Dans la région, 57 % des unités créées sont des entreprises individuelles. Cette proportion est supérieure de cinq points à la moyenne nationale. En Bretagne, les créateurs optant pour ce statut juridique sont principalement des artisans (31,5 %), des commerçants (29,6 %) ou des professions libérales (27,6 %).

Les nouvelles entreprises bretonnes ont moins fréquemment le statut de société (42 %) que France entière (47 %). Parmi elles, les Sociétés A Responsabilité Limitée² (SARL) sont largement majoritaires (plus de 90 %).

Trois créations sur quatre concernent le tertiaire

Dans la région, trois quarts des créations d'entreprises se font dans le tertiaire, notamment dans le commerce, les services aux entreprises et les services aux particuliers. La construction reste un secteur très dynamique (+ 14,4 % par rapport à 2005) qui représente 19,7 % des nouvelles entreprises en 2006.

France entière, les secteurs créateurs sont les mêmes. Cependant la construction a un poids moindre au profit du commerce et des services aux entreprises.

Dans les services aux entreprises, les créations augmentent de 13,4 %, contre 6,9 % au plan national. Ce sont

les activités de conseils et d'assistance (location, conseil en informatique, activités juridiques ou comptables, architecture, métteurs, géomètres, contrôle technique automobile, conseil en publicité,...) qui dynamisent ce secteur. La création d'entreprises y augmente de 16,8 %. Dans les transports, les activités immobilières, ainsi que dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, la hausse est supérieure à la moyenne bretonne et aux évolutions nationales.

Entre 2005 et 2006, la création d'entreprise progresse de 4,8 % dans les services aux particuliers en Bretagne contre + 7,5 % en moyenne nationale. Sur cette période, les services personnels et domestiques (blanchisserie-teinturerie, coiffure, soins de beauté, pompes funèbres, thalassothérapie,...) diminuent de 0,4 %.

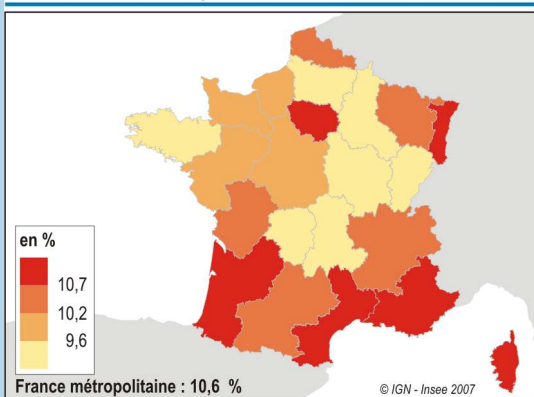
Le nombre de créations s'accroît dans les secteurs industriels des biens de consommation, des biens d'équipement et des biens intermédiaires, davantage qu'au niveau national. En revanche, les industries agroalimentaires bretonnes s'avèrent moins dynamiques.

² Ces sociétés regroupent des associés dont la responsabilité juridique est limitée à leur apport personnel.

Taux de création d'entreprises

En Bretagne, le taux de création d'entreprises est de 9,5 % en 2006, moins élevé qu'en France métropolitaine (10,6 %). Ce sont les régions méditerranéennes, l'Aquitaine, l'Alsace et l'Île-de-France qui présentent les taux les plus importants. Le Languedoc-Roussillon est la région la plus dynamique en matière de création d'entreprises (12,5 %).

Taux de création d'entreprises en 2006



Source : Insee, Sirene, champ ICS

Évolution des créations d'entreprises par secteur d'activités

	Bretagne				France entière	
	2005		2006		Évolution 2005-2006	Évolution 2005-2006
	Nombre	%	Nombre	%	(en %)	(en %)
Industries agroalimentaires	172	1,8	177	1,7	2,9	7,6
Industrie des biens de consommation	196	2,0	211	2,0	7,7	-1,4
Industrie des biens d'équipement	124	1,3	132	1,3	6,5	0,1
Industrie des biens intermédiaires	124	1,3	128	1,2	3,2	2,2
Construction	1 819	18,8	2 081	19,7	14,4	8,1
Commerce	2 309	23,8	2 350	22,3	1,8	2,2
Transports	161	1,7	190	1,8	18,0	4,1
Activités financières	99	1,0	132	1,3	33,3	9,8
Activités immobilières	698	7,2	763	7,2	9,3	5,3
Services aux entreprises	1 804	18,6	2 046	19,4	13,4	6,9
Services aux particuliers	1 400	14,4	1 467	13,9	4,8	7,5
Éducation, santé, action sociale	755	7,8	834	7,9	10,5	8,1
Autres (industrie automobile, énergie...)	29	0,3	32	0,3	ns*	10,6
Ensemble	9 690	100,0	10 543	100,0	8,8	5,7

* Non significatif

Source : Insee, Sirene, champ ICS

Légère hausse des défaillances d'entreprises

Durant l'année 2006, 1 337 entreprises bretonnes ont fait l'objet d'un dépôt de bilan. Entre 2000 et 2003, le nombre des défaillances d'entreprises augmente de 5,2%. L'année 2004 est marquée par une baisse relativement importante de 7,5%. Depuis, les faillites progressent à nouveau (+ 2,4 % entre 2005 et 2006) alors qu'en France métropolitaine, elles diminuent (- 15,9 %).

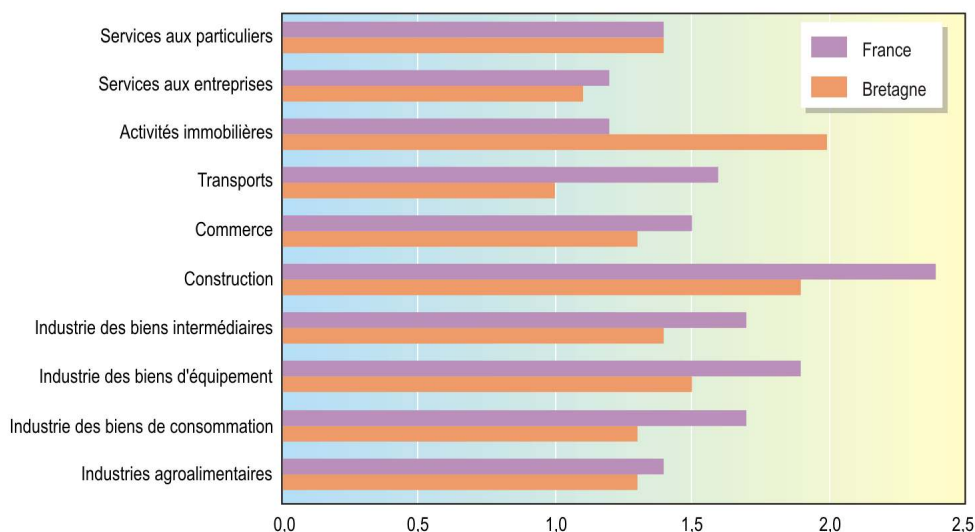
Comme en 2005, le taux de défaillance breton est proche du chiffre France métropolitaine : 1,2 % contre 1,3 %. C'est un des ratios régionaux les plus faibles en 2006. Le taux le plus élevé (1,6 %) est atteint en Languedoc-Roussillon, Lorraine et dans le Nord-Pas-de-Calais.

La construction, le commerce et les services aux particuliers concentrent un peu plus de 70 % des défaillances d'entreprises bretonnes, mais ce sont aussi des secteurs où les créations sont nombreuses.

Dans la région, les taux de défaillance les plus importants concernent les activités immobilières, la construction et l'industrie des biens d'équipement. Au niveau national, c'est dans la construction, l'automobile, les biens d'équipement, les biens de consommation et biens intermédiaires que les faillites sont les plus fréquentes.

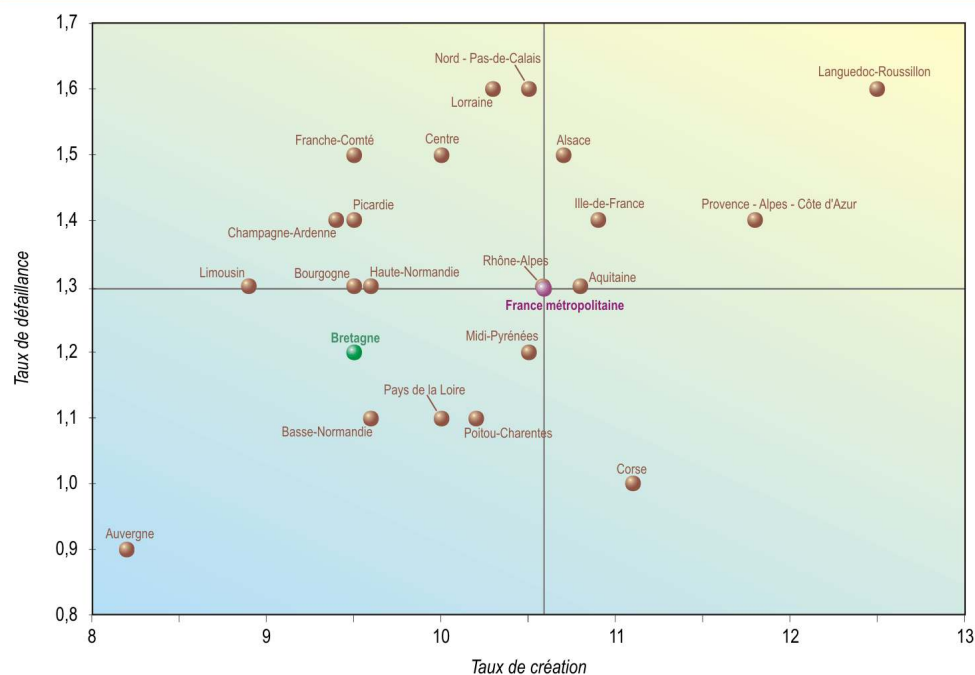
■ Yves LE ROHO

Taux de défaillance des entreprises par secteur d'activités en 2006 (en %)



Source : Insee, Sirene, champ ICS

Taux de création et défaillance d'entreprises par région en 2006 (en %)



Lecture : en Languedoc-Roussillon, le taux de création d'entreprises est de 12,5 % et le taux de défaillance de 1,6 %.
Source : Insee, Sirene, champ ICS

Pour comprendre ces résultats

Le nouveau concept de création d'entreprises

A partir du 1^{er} janvier 2007, date d'observation, la définition des créations d'entreprises dénombrées par l'Insee est modifiée.

La définition des créations d'entreprises s'appuie dorénavant sur les concepts harmonisés au niveau européen pour faciliter les comparaisons :

- une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de pré-décesseur ;
- il n'y a création d'entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

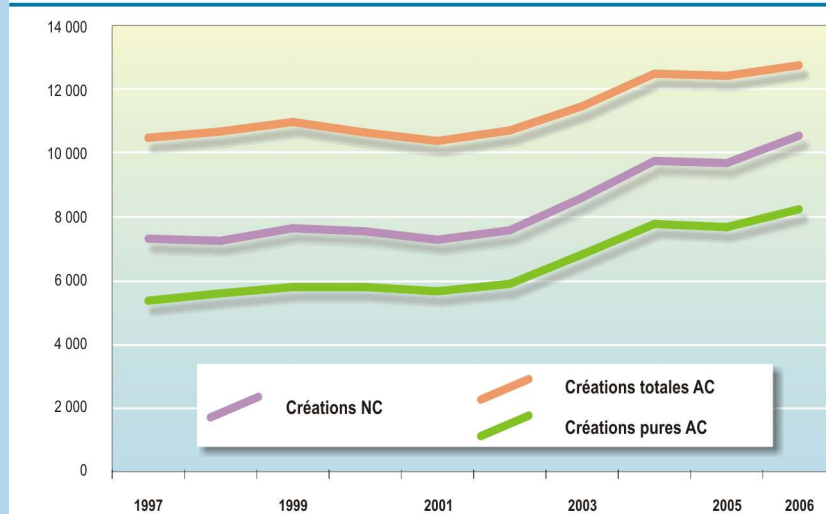
La nouvelle notion de création d'entreprise est plus large que celle de la création ex-nihilo puisqu'elle inclut les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

En cohérence avec les nouveaux concepts, il n'y aura plus de suivi des réactivations. Les seules réactivations ayant un intérêt du point de vue économique sont prises en compte dans la nouvelle définition des créations. Pour les mêmes raisons, le suivi des reprises cesse. Le phénomène de la reprise d'entreprise, distinct de celui de la création, fera l'objet d'un suivi statistique annuel.

Ces changements de définitions sont aussi l'occasion d'élargir le champ sur lequel portent les créations d'entreprises à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture. L'amélioration de la qualité du répertoire Sirene permet d'inclure certaines activités (par exemple financières) auparavant exclues.

Pour faciliter l'analyse conjoncturelle, les séries des créations d'entreprises selon cette nouvelle définition et ce nouveau champ ont été recalculées de 1993 à 2006.

Créations d'entreprises en Bretagne - Ancien Concept (AC) et Nouveau Concept (NC)



Source : Insee, Sirene, champ ICS

Le taux de création

C'est le rapport entre le nombre de créations observées l'année n et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année n.

Les défaillances

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient quand l'entreprise est en état de cessation de paiements, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure d'honorer ses échéances.

Les statistiques de défaillances proviennent du BODACC (Bulletin Officiel D'Annonces Civiles et Commerciales) qui publie tous les mois les jugements intervenus au cours des mois précédents.

Compte-tenu du décalage entre la date du jugement et celle de la publication, il faut attendre environ six mois pour que la statistique à la date du jugement soit pratiquement définitive.

Le taux de défaillance

C'est le rapport entre le nombre de défaillances observées l'année n et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année n.